

N° 3

CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Séance du Vendredi 28 Juin 1929

Administration municipale :

Maire. — Nomination.....	237
Allocution de M. le Maire.....	238
Adjoint. — Nomination.....	237

L'an mil neuf cent vingt-neuf, le vingt-huit juin, à 21 heures, les membres en exercice du Conseil municipal de la Commune de Lille, ainsi que les membres du Conseil municipal proclamés par le bureau électoral, à la suite des opérations complémentaires du 23 juin 1929, se sont réunis dans la salle des séances, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 5 avril 1884.

Etaient présents MM. les Conseillers municipaux : MASSON Georges-Louis, ROUSSEAU Alfred, COOLEN Richard, DOYENNETTE Edouard, RAGHEBOOM Auguste, DHILLY Gaston, COUROUBLE Arthur, PEETERS Louis, VANDENBERGHE Edmond, DEHOVE Paul, WILLEMS Gaston, FAVIÈRES André, DAUCHY François, MARTIN Philippe, BRACKE-DESROUSSEAUX, VAUTRIN Camille, CARPENTIER Eugène, DELEMER François, DEVERNAY Théo, ARQUEMBOURG Léon, LEROY Léopold, BOUR Juste, BAUCHE Alfred, BATAILLE Désiré, GIRARDIN Paul, DOMPSIN Louis, LEVY Jean, DUPREZ Marcel, SAINT-VENANT Charles, BRODEL Louis, SPRIET Henri, LAHAYE Kléber, INGELRANS Maurice, BARDOU Paul, SALENGRO Roger.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Bracke-Desrousseaux, Maire, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections complémentaires du 23 juin 1929 et a déclaré installer MM. Bardou Paul et Salengro Roger dans leurs fonctions de Conseillers municipaux.

M. BRACKE-DESROUSSEAUX. — Citoyens et Chers Collègues,

Avant de passer à l'autre partie de l'ordre du jour, à savoir la nomination du Maire et d'un Adjoint, permettez-moi, d'abord, de saluer l'entrée des deux élus de l'élection dont je viens de donner le résultat. De saluer la rentrée de celui qui n'était sorti que pour ouvrir la porte à son camarade de lutte. Vous trouverez aussi, j'en suis sûr, qu'il est de notre devoir de saluer un absent, celui qui a quitté le siège que lui avait donné le suffrage universel, afin de permettre la réparation nécessaire. En votre nom, je saluerai donc le citoyen Louis Leroy. (*Applaudissements.*)

Notre Conseil est au complet selon la loi. Il ne l'est pas selon le destin. L'un de nous manque. C'est celui dont vous avez tous suivi la dépouille mortelle jusqu'au lieu de repos. Je vous demande, Citoyens, en signe de deuil, de vous lever pendant un moment à la mémoire d'Alfred Corsin.

(L'assistance se lève et observe une minute de silence.)

M. BRACKE-DESROUSSEAUX. — Avant d'appeler notre cher Doyen d'âge à prendre place à la présidence pour l'élection du Maire, vous trouveriez,

sans doute, fort mauvais que je ne prisse pas cette occasion de vous remercier, en mon nom personnel, quand vous m'avez fait l'honneur de m'appeler à cette place. Lorsque vous m'avez accordé cet honneur, vous saviez que ce n'était que provisoirement, que pour permettre la réparation d'une erreur et d'une injustice que le suffrage universel s'est chargé de réparer. Je vous remercie de m'avoir permis d'être l'un des artisans de cette réparation.
(*Applaudissements.*)

M. Ragheboom Auguste, le plus âgé des membres du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M. Lévy Jean.

Election du Maire

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le président, après avoir donné lecture des articles 76, 77 et 80 de la loi du 5 avril 1884, a invité le Conseil à procéder au scrutin secret, et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Maire en remplacement de M. Bracke-Desrousseaux, démissionnaire.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	2
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	33
Majorité absolue	17

A obtenu : M. Salengro Roger, trente-trois voix (33).

M. Salengro Roger ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire.

Election d'un Adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Salengro Roger, élu Maire, à l'élection d'un adjoint en remplacement de M. Bardou, démissionnaire.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne.....	33
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.....	1
Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	34
Majorité absolue	18

A obtenu : M. Bardou Paul, trente-quatre voix (34).

M. Bardou Paul ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Adjoint.

Le Président a déclaré M. Bardou Paul installé en qualité d'Adjoint.

M. le Maire prononce les paroles suivantes :

Vous venez de me confier la noble et délicate mission de présider à vos travaux, aux destinées de notre Ville. Je manquerais à mon devoir si je ne vous priais d'agréer, dès l'abord, l'hommage de ma plus fraternelle gratitude. Je faillirais à ma tâche si je ne remerciais, en même temps, la classe ouvrière qui, à deux reprises, vient de manifester avec éclat sa volonté de conserver à l'Hôtel de Ville une municipalité d'avant-garde.

Dans les semaines qui vont suivre, vous aurez à vous prononcer sur les projets de travaux que nous entendons mettre sur le chantier et réaliser suivant un ordre préalablement et judicieusement établi.

Vous aurez tous, nous aurons tous, ce double souci : voir grand, oser entreprendre, tout en ménageant les deniers des contribuables, en n'accroissant pas leurs charges, en les répartissant avec plus d'équité dans la mesure où le permet la loi.

Je ne dois cependant pas vous cacher qu'il est dans mes intentions très nettes, non seulement de parachever le programme des grands travaux élaboré par Gustave Delory, mais aussi de préparer de nouvelles réformes dans l'intérêt supérieur de la classe ouvrière et de ses enfants.

Certes, les municipalités ouvrières et socialistes qui siégèrent à la Mairie de 1920 à 1929 nous ont montré le chemin qu'il fallait suivre, les buts qu'il fallait atteindre.

Sans doute, avons-nous mis à la disposition des ouvriers organisés en syndicats sous l'égide et le contrôle de la Confédération Générale du Travail, des subventions et une Bourse du Travail dont nous sommes fiers à juste titre.

Sans doute avons-nous accordé aux syndicats, unitaires ou chrétiens, des subventions annuelles et attribué largement à tous les syndicats, des subsides pour l'envoi de délégués à leurs congrès corporatifs.

Nous pensons cependant — c'est pour moi, non une impression, mais une certitude — que nous n'avons pas encore fait assez pour la classe ouvrière.

Dans ce nouvel Hôtel de Ville, nous devons organiser un Service de Placement fonctionnant avec des Commissions paritaires par corporation, Service qui permettra avec la bonne volonté de tous, patrons et ouvriers, de régulariser notre marché du travail, d'éviter ou de réduire le chômage. Comme première mesure, nous combattons les bureaux de placement clandestins qui fonctionnent encore en notre Ville, où le placement de la main-d'œuvre est subordonné à l'importance des dépenses faites chez les tenanciers, dont une loi récente vient de décréter la mort.

Pour combattre la misère, nous créerons, avec l'aide de bonnes volontés qui se marquent de toutes parts, l'œuvre du Vestiaire municipal.

Pour les enfants du Peuple, nous développerons nos œuvres sociales. Nous créerons des dispensaires d'hygiène. Nous ouvrirons bientôt notre premier jardin des mères. Et voici que, les premiers en France, nous mettons à l'étude les projets de construction de squares réservés aux tout-petits.

Pour combattre la taudis, pour lutter victorieusement contre la tuberculose, contre les maladies qui frappent la classe ouvrière et ses enfants sans répit ni trêve, nous continuerons la construction d'habitations à bon marché.

En même temps que nous œuvrerons dans l'intérêt du Prolétariat, nous continuerons à apporter à l'Ecole laïque l'aide qu'elle est en droit d'attendre.

Je m'en voudrais de ne pas parler des écoles nouvelles que nous créerons là où le besoin s'en fait sentir, des écoles anciennes que nous moderniserons.

Je veux dire qu'avant tout nous manifesterons de manière tangible notre sympathie ardente au personnel enseignant qui se dévoue sans compter pour élever les petits des prolétaires, comme à tous ceux qui, par amour de la « laïque », créent et développent les œuvres prolongeant l'école.

Notre affection — plus que jamais — ira aux enfants de l'Ecole du Peuple.

Elus de la République et du Prolétariat, nous avons l'impérieux devoir

de penser d'abord à la classe ouvrière qui nous fait confiance, aux enfants qu'elle place sous notre sauvegarde.

Pour eux, qui ne connaissent ni les vacances à la mer ni les vacances à la campagne, nous avons créé les Camps de Vacances et du Jeudi. Notre effort n'a pas été vain. Dès cette année nous le compléterons.

Les enfants séjourneront désormais dans les camps, tout le jour, au grand air. Nous leur offrirons un repas le midi.

Demain, nous créerons de nouvelles colonies, pour les plus grands l'œuvre du Camping.

Nous n'en resterons pas là.

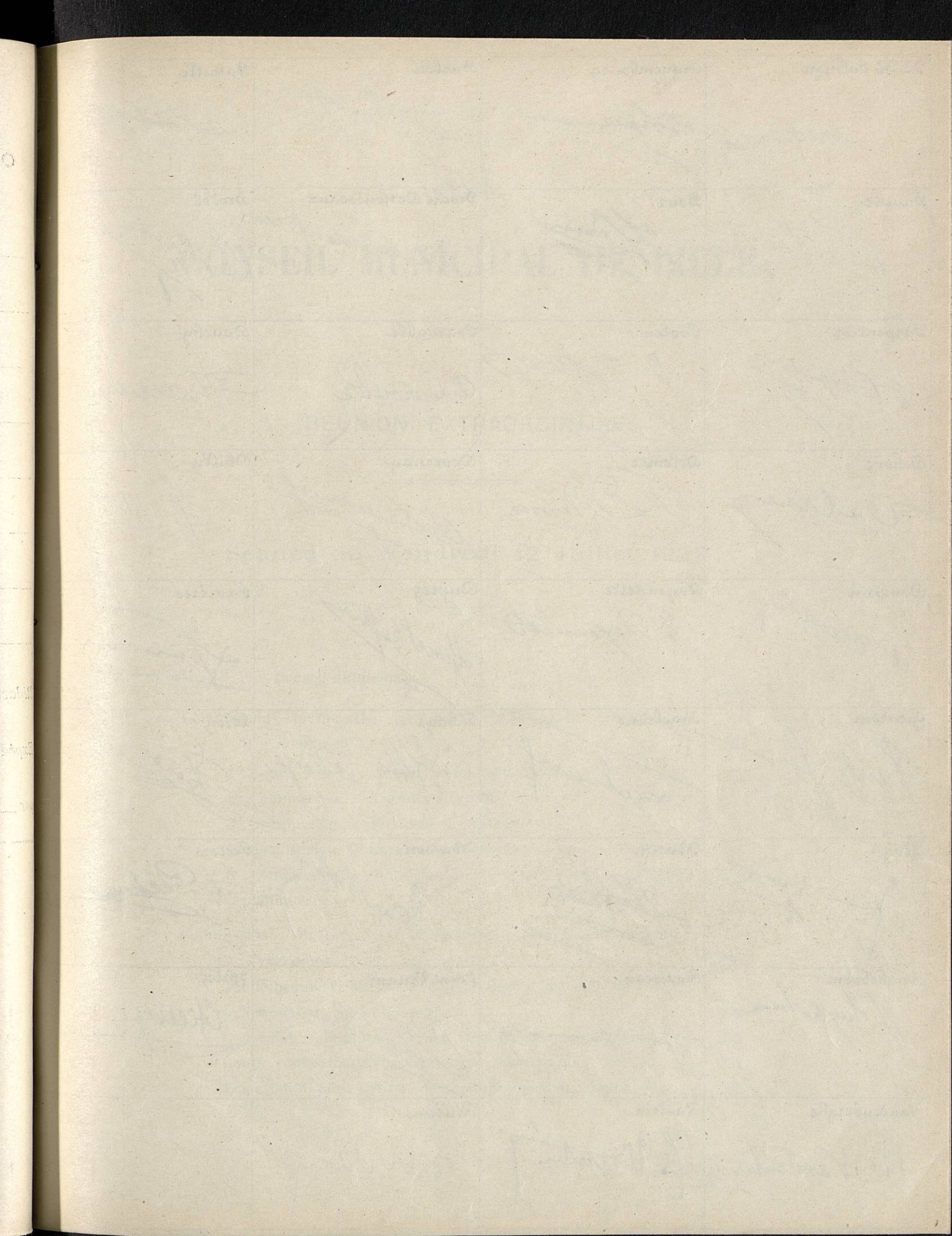
En ce soir de juin, salut, fraternité !

Vive Lille !

Vive la République du Travail !

Vive la République de la Paix ! (*Applaudissements.*)

La séance est levée à 21 h. 50.



Nb. Nb. Salengro

roy de...

Arquembourg

A. Arquembourg

Bardou

J. Bardou

Bataille

Bataille

Bauche

A. Bauche

Bour

Bour

Bracke Desrousseaux

Bracke Desrousseaux

Brodet

Brodet

Carpentier

E. Carpentier

Cooken

R. Cooken

Courouble

E. Courouble

Dauchy

Dauchy

Debove

Debove

Delemer

J. Delemer

Devernay

E. Devernay

Dhilly

Dhilly

Dompsin

L. Dompsin

Doyennette

E. Doyennette

Duprez

Harcel Duprez

Favières

Favières

Girardin

Paul Girardin

Ingelrans

Ingelrans

Lahaye

K. Lahaye

Leroy

Leroy

Lévy

Jean Lévy

Martin

Martin

Masson

Masson

Peters

Peters

Ragheboom

Ragheboom

Rousseau

Rousseau

Saint Venant

Saint Venant

Spiet

Spiet

Vandenberghe

E. Vandenberghe

Vautrin

C. Vautrin

Willems

Willems